

COMMISSION APPLICATION DES RÈGLEMENTS

23 janvier 2014

Réunion faite en conférence téléphonique.

Membres présents: Daniel FERTIN, Thierry GILBERT, Christian GUILLAUD, Raymond THILLOU, Daniel TRUCHY, Michel NAUDIN, José VIE.

Membres excusés:

Affaire Alliance Nord - Brichères du dimanche 12 janvier 2014

Carton rouge direct à M. BARBIGETTE Jacky de Brichères licence N° 96554000

Lecture des rapports et des faits,

M. LAHAYE David, arbitre excusé

M. LEVY Gérard, dirigeant de l'Alliance Nord excusé

M. TAQUES Jean Pierre, dirigeant, M. CUENYA David, capitaine et M. BARBIGETTE Jacky, joueur, tous trois de Brichères excusés

Décision de la commission:

M. BARBIGETTE Jacky (Brichères) licence N° 96554000 est sanctionné pour un carton rouge direct

UN match automatique:

Brichères - Beauvoir le 26 janvier 2014 (en cas de report la sanction suivra ce dernier).

plus UN match ferme

Les Bries - Brichères le dimanche 9 février 2014 (en cas de report la sanction suivra ce dernier).

Brichères à 1 pts de moins au classement

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la Commission Départementale Disciplinaire d'Appel dans les vingt jours (20 jours) ouvrables à compter de la date de réception de la présente notification.

Le Responsable de la Commission d'Application des Règlements

Thierry GILBERT